

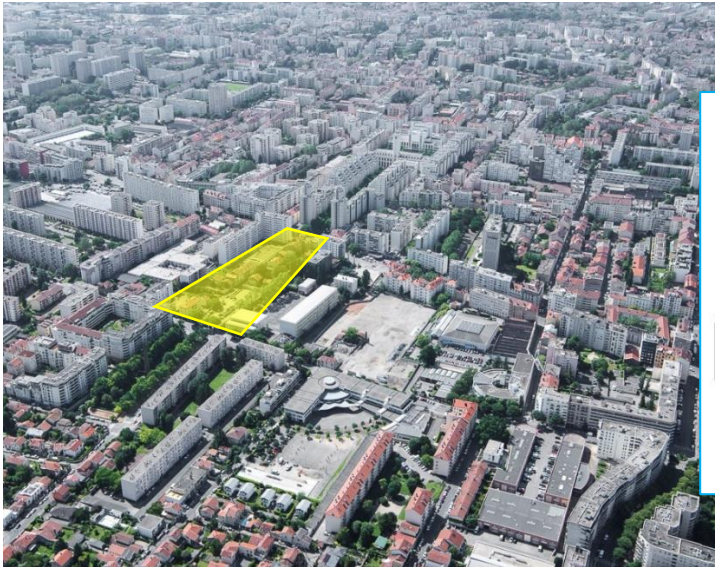


APPEL A PROJETS



URBANISME TRANSITOIRE /// OCCUPATION TEMPORAIRE D'ESPACES OUVERTS

VILLEURBANNE (69100)



Parce qu'il projette de doubler le centre historique de Villeurbanne — ce chef-d'œuvre de l'architecture d'avant-guerre — Gratte-Ciel centre-ville est un projet sans équivalent en France. Le défi est d'inventer un urbanisme en harmonie avec l'œuvre exceptionnelle de Morice Leroux et de Lazare Goujon, tout en développant le quartier de manière contemporaine et durable.

Début 2020, un **espace de plus d'un hectare** sera libéré de toutes constructions, dans le prolongement direct de l'avenue Henri-Barbusse, au cœur du centre-ville. La METROPOLE DE LYON, la VILLE DE VILLEURBANNE et le Groupe SERL, aménageur, souhaitent saisir cette opportunité pour développer une occupation temporaire du site.

Objectif de l'appel à projets

L'objectif de l'appel à projets est une utilisation temporaire des parcelles libres, par des acteurs pluridisciplinaires (parcelles destinées à terme au prolongement de l'avenue Henri-Barbusse et à la construction des macro-lots A, B et C du projet).

Les propositions devront s'inscrire dans une **logique de passerelles vers le projet urbain** et les futures constructions. Elles devront également garantir dans leurs animations, une **participation active** des habitants et usagers du centre-ville de Villeurbanne. Les thématiques de l'agriculture urbaine, de l'occupation des toitures, des matériaux innovants et de la santé seront privilégiées. L'appel à projet est néanmoins ouvert à toutes les propositions. Les parcelles seront disponibles pour une période comprise entre 18 et 36 mois.

Se renseigner et candidater

Pour plus de renseignements et pour candidater, demandez le règlement de l'appel à projets et le dossier de candidature à l'adresse suivante :

occupationtemporaire@gratteciencentreville.fr